



Rapport annuel 2024

Activités et succès

Sommaire

3	À notre sujet
4	2024: l'année de la prévoyance vieillesse
6	Organisation et activité
12	Travail et économie
14	Conciliation & égalité
16	Sécurité sociale
18	Formation
20	Politique environnementale, politique étrangère, politique financière et service public
22	Communication
24	Votations populaires fédérales
26	Jeunesse.Suisse
28	Institut de formation ARC et Travail.Suisse Formation
30	Brücke Le Pont
32	Représentation de Travail.Suisse dans les commissions et organisations
34	Effectifs des organisations membres
35	Adresses

Impressum:

Concept et graphique: minz.ch

Photos: Manuel Castellote (p.23), Keystone (p.25), ARC Formation (p.28/29), Brücke Le Pont (p. 30/31),

Travail.Suisse (toutes les autres photos)

À notre sujet

Travail.Suisse est l'organisation faîtière indépendante de plus de 130'000 travailleurs et travailleuses en Suisse.

La force de Travail.Suisse s'appuie sur ses fédérations et leurs membres et s'engage avec eux pour que tous les êtres humains gagnent un revenu sûr et suffisant par leurs propres moyens. Ils sont ainsi en mesure d'assumer des responsabilités pour eux-mêmes et pour les autres. Tous les individus doivent avoir les mêmes chances de développer leur potentiel professionnel et humain et d'obtenir une reconnaissance sociale. La discrimination n'est pas tolérée sous quelque forme que ce soit. Avec cette attitude, Travail.Suisse veille à ce que les travailleurs et travailleuses aient une représentation forte dans la politique nationale, les assurances sociales, l'administration publique et le partenariat social.

L'objectif premier est de garantir de bonnes conditions de travail, une formation et une formation continue solides et une protection sociale fiable pour les travailleurs et travailleuses en Suisse et l'égalité des genres. Les thèmes les plus importants pour Travail.Suisse et ses fédérations sont la politique économique, la politique sociale, la formation et la formation continue ainsi que l'égalité et la conciliation. D'autres thèmes sont la politique financière et fiscale, le service public, la politique énergétique et environnementale ainsi que l'international.

Travail.Suisse agit en toute indépendance, n'est lié à aucun parti et entretient des relations étroites avec le gouvernement et les autorités, le Parlement et les partis, ainsi qu'avec les associations économiques.

Travail.Suisse est favorable au partenariat social. Un partenariat qui fonctionne bien entre les travailleurs et les employeurs est une condition centrale pour la stabilité de la Suisse. Le dialogue plutôt que la confrontation, telle est la devise de Travail.Suisse.

Travail.Suisse aborde à temps les thèmes importants pour les travailleurs et les travailleuses et participe à leur élaboration à toutes les étapes du processus politique. L'organisation s'appuie pour cela sur un échange de vues intensif avec ses fédérations membres.

Travail.Suisse siège dans des groupes d'experts et des commissions extraparlimentaires et prend position dans le cadre des procédures de consultation sur toutes les modifications de lois concernant les travailleurs et travailleuses. Travail.Suisse renforce ce travail par une communication conséquente vers l'extérieur et vers l'intérieur.

Travail.Suisse a la capacité à lancer des initiatives et des référendums. L'organisation dispose ainsi d'instruments d'action qui ne peuvent pas être ignorés.

Travail.Suisse compte parmi ses membres les organisations suivantes : Syna, Organizzazione Cristiano-Sociale Ticinese OCST, Hotel & Gastro Union, transfair, Syndicats chrétiens interprofessionnels du Valais SCIV, Angestelltenvereinigung AV Angestellte ABB, Fédération des Associations de Professeur-e-s des Hautes écoles spécialisées suisses HES-CH, Fédération des représentations du Personnel de l'Economie Electrique FPE, Employés Droguistes Suisse, Fédération chrétienne des travailleurs et travailleuses hongrois-e-s VUCAS.

2024: l'année de la prévoyance vieillesse

Pour le monde du travail et les travailleuses et travailleurs suisses, l'année dernière a été une année pleine de défis, d'opportunités et de changements. Rien de nouveau donc, et pourtant ce fut une année particulière. 2024 était la première année de la législature du Parlement nouvellement élu et, avec les votations sur la prévoyance vieillesse – en mars sur l'AVS et en septembre sur la LPP –, ce fut une année particulièrement intense. Au nom de Travail.Suisse j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de cette année riche en événements.

Coopération avec le nouvel Parlement

Avec ses organisations membres, notre organisation s'engage sans relâche pour les droits et les intérêts des travailleurs et travailleuses en Suisse. En 2024, notre engagement a été particulièrement sollicité, nous avons dû faire entendre notre voix au Parlement. Les nouveaux membres du Parlement ont été particulièrement au centre de l'attention, tout comme les membres des commissions importantes pour nous, car c'est au sein des commissions que le travail de détail est effectué au Parlement. Le fait que nous ayons dans nos rangs trois membres du Conseil national, la vice-présidente Léonore Porchet, le vice-président Giorgio Fonio et la présidente de transfair Greta Gysin, est très utile. L'année dernière, nous avons intensifié notre collaboration et développé ensemble des interventions.

Le programme de législature avec ses premiers jalons

Il est toujours avantageux d'être une organisation faîtière de partenaires sociaux reconnue. Lorsque le Conseil fédéral et le Parlement veulent échanger avec « l'économie », ils invitent les organisations faîtières des partenaires sociaux. Ainsi, Travail.Suisse est régulièrement invité à des débats et à des auditions. C'est le cas de la Commission du programme de législature – pour ne citer qu'un exemple – dans laquelle nous avons pu faire valoir nos revendications. Logiquement, notre document de

congrès avec les revendications politiques concrètes pour cette législature, que nous avons adopté lors du congrès de septembre 2023, a constitué la base idéale pour cela. S'il n'y avait pas eu le Conseil des Etats, le Conseil national aurait repris quelques revendications importantes de Travail.Suisse, comme par exemple la taxe sur les transactions financières pour financer l'AVS.

« Planification de la législature » également au comité

De son côté, le Comité de Travail.Suisse, sur proposition de la direction, a fixé les priorités pour les années à venir sur la base de ce document de congrès. Lors de la séance à huis clos chez le SCIV à Sion, nous avons fixé les priorités avec la stratégie pour les prochaines années. Lors de l'assemblée des délégué-e-s en avril, le comité directeur a été élu pour les quatre prochaines années. Après deux ans de vice-présidence de Travail.Suisse, Urs Masshardt de Hotel & Gastro Union a été remplacé, conformément au tournus, par un représentant de l'OCST – le conseiller national Giorgio Fonio. La conseillère nationale Léonore Porchet a été confirmée dans sa fonction de vice-présidente pour une nouvelle période de quatre ans. L'année dernière, le comité a réfléchi à son travail dans le sens d'une auto-évaluation et a étudié les possibilités d'optimisation dans le cadre d'ateliers. Je suis heureux que nous soyons parvenus à la conclusion que nous travaillons bien ensemble en tant que comité.

Succès historique lors de la votation populaire en mars

Lors des votations fédérales du 3 mars, Travail.Suisse a pu se réjouir deux fois. D'une part, l'initiative populaire pour une 13^e rente AVS a été clairement acceptée. C'est la première fois qu'une initiative portant sur une telle revendication sociopolitique a été acceptée dans les urnes. Travail.Suisse et ses fédérations ont fait campagne pour cette revendication lors de la campagne de votation. Nous savons que de nombreux et nombreuses

collègues n'ont pas une bonne prévoyance vieillesse lorsqu'ils sont âgé·e·s et que beaucoup de retraité·e·s vivent dans la pauvreté. Le fait que les rentes AVS doivent être augmentées d'un coup de plus de 8 pour cent est un signal fort. Le financement sera discuté au Parlement, mais la décision du peuple ne doit pas être utilisée abusivement pour affamer l'AVS maintenant. Le 3 mars, on a en outre voté sur une deuxième initiative populaire qui voulait augmenter l'âge de la retraite AVS à 66 ans et l'adapter ensuite à l'espérance de vie. Travail.Suisse a mené la campagne du non. Une augmentation de l'âge de la retraite réduit l'espérance de vie des travailleuses et travailleurs, en particulier celles et ceux qui exercent des professions physiquement pénibles. Travail.Suisse continuera à l'avenir à s'engager clairement contre une augmentation de l'âge de la retraite.

La réforme de la LPP est rejetée

En automne, la population votante a voté sur la réforme de la prévoyance professionnelle. Comme tout le monde le sait, le compromis des partenaires sociaux n'a pas obtenu la majorité au Parlement. Après le débat parlementaire, il était donc clair pour nous que nous allions lancer un référendum. Malgré le large soutien dont bénéficiait la réforme, nous avons gagné aux urnes avec l'alliance contre la réforme de la LPP et l'arnaque sur les retraites a été clairement rejetée. «Payer plus pour moins de rentes?» était le slogan et résumait bien le projet. Pour la troisième fois, la baisse du taux de conversion a été rejetée par le peuple – un nouveau succès pour les travailleurs et travailleuses dans les urnes. En cette année de la prévoyance vieillesse, nous avons beaucoup parlé des rentes et beaucoup informé.

Une bonne relation avec l'UE passe par une bonne protection des salaires

Depuis l'attaque du conseiller fédéral Cassis contre la protection des salaires en été 2018, nous sommes étroitement impliqués dans les discussions sur l'accord-cadre et, depuis 2022,

sur les Bilatéraux III. En 2024, les négociations entre la Suisse et l'Union européenne ont pu être conclues. L'accord apporte des détériorations dans la protection des salaires. Malgré d'intenses discussions entre les organisations faitières des partenaires sociaux, les cantons et le Seco, les discussions de politique intérieure menées en parallèle n'ont donné aucun résultat. Ce n'est qu'au début de l'année 2025 qu'une percée a pu être réalisée. Le débat sur les relations entre la Suisse et l'Union européenne continuera à nous accompagner. Au vu de la situation internationale, des relations stables avec nos voisins sont certainement un avantage dans ce contexte.

Un remerciement

Je n'ai fait qu'effleurer ici quelques thèmes importants. En lisant le rapport annuel, on constate que Travail.Suisse est engagé dans une multitude de thèmes, de campagnes, de projets et d'organes. Ce travail est effectué par des personnes engagées. C'est pourquoi je tiens à remercier chaleureusement tous celles et ceux qui se sont engagés à nos côtés en faveur des travailleuses et des travailleurs au cours de l'année dernière. Merci à nos fédérations membres, à nos organisations partenaires ainsi qu'à nos collègues du comité et en particulier du secrétariat. Sans leur collaboration, leurs idées et leur engagement, nous ne serions pas en mesure de participer activement à l'organisation du monde du travail et de défendre les droits des travailleurs et travailleuses. Le rapport annuel 2024 montre à quel point il est important de se serrer les coudes et de trouver ensemble des solutions aux défis du présent et de l'avenir. J'envisage l'année à venir avec confiance et me réjouis de poursuivre notre travail fructueux au service des travailleurs et travailleuses en Suisse.

Adrian Wüthrich

Président de Travail.Suisse

Organisation et activité

Assemblée des délégué-e-s

Après l'année de congrès 2023, une assemblée ordinaire des délégué-e-s était à nouveau au programme en 2024. En avril, quelque 80 délégué-e-s se sont réunis au centre de congrès Kreuz et ont adopté, entre autres, quatre résolutions demandant la protection des salaires et des conditions de travail, une assurance d'indemnité journalière en cas de maladie pour toutes et tous et l'abandon des mesures d'économie dans le domaine de la formation. Ils et elles ont également adopté

une résolution pour la paix et la sécurité en Israël et en Palestine. Alexandre Fasel, secrétaire d'Etat du DFAE, s'est adressé aux délégué-e-s dans sa présentation sur les négociations en cours avec l'UE et a ensuite répondu aux questions des délégué-e-s. Outre les affaires de fond, une élection importante était également au programme. Giorgio Fonio, conseiller national tessinois du centre, a été élu nouveau vice-président de Travail.Suisse. Il forme ainsi avec Léonore Porchet, la vice-présidente réélue à l'unanimité, la vice-présidence de Travail.Suisse.



Les délégué-e-s élisent la vice-présidence de Travail.Suisse.

Comité et comité restreint

Introduit en 2022, le comité restreint a poursuivi ses activités de décharge du comité cette année encore et s'est réuni huit fois en 2024 pour un échange virtuel. En 2024, le comité était composé des membres suivants (situation en décembre 2024) : Adrian Wüthrich (président de Travail.Suisse, présidence), Léonore Porchet (vice-présidente de Travail.Suisse), Edith Siegenthaler (Travail.Suisse), Yvonne Feri (Syna), Marcel Bayard (SCIV), Matthias Humbel (transfair), Urs Masshardt (HGU) et Xavier Daniel (OCST). Les autres membres du comité ainsi que les membres de la direction de Travail.Suisse y sont également invités et peuvent participer aux réunions en fonction de leur intérêt. De son côté, le comité s'est réuni physiquement à six reprises. La retraite annuelle de deux jours du comité a eu lieu en février, cette fois à Sion en tant qu'invités du SCIV.

Les autres réunions du comité ont également eu lieu physiquement, trois fois chez Travail.Suisse à Berne, une fois chez Syna à Olten et enfin en décembre, comme l'année précédente, sur invitation de Léonore Porchet et Giorgio Fonio, au Palais fédéral. Sur le plan thématique, le programme du comité était comme toujours très large : de la politique européenne et de la loi sur le travail aux rentes de veuves, de la mise en œuvre de la 13^e rente AVS à la consultation sur le Bachelor professionnel et à l'adoption d'un document de position sur le travail à temps partiel.

En outre, le comité a décidé, après le succès de l'initiative pour un congé de paternité, de porter la nouvelle initiative « Pour un congé familial » en tant que l'un des quatre partenaires de l'alliance et de la lancer au printemps 2025. Le comité a également décidé des mots d'ordre pour les votations fédérales des 3 mars, 9 juin, 22 septembre et 24 novembre.



Giorgio Fonio est élu vice-président de Travail.Suisse.

Changements de personnel au secrétariat

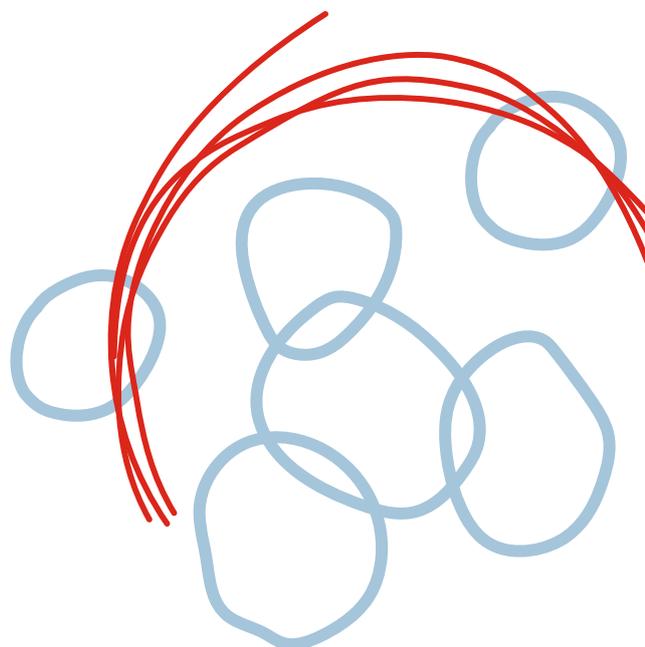
En 2024 aussi, il y a eu divers changements de personnel au secrétariat de Travail.Suisse. Denis Torche, jusqu'alors responsable de divers dossiers tels que la politique fiscale et financière, la politique environnementale et climatique ainsi que le dossier international, a pris une retraite bien méritée fin 2024 après plus de 32 ans de service. En 1992, Denis avait commencé à travailler pour l'ancien CNG en tant que collaborateur scientifique et avait accompagné et contribué à façonner l'association faîtière à travers de grands changements. En juin, Antonia O'Brien a pris la succession de Natacha Huguelet en tant que collaboratrice administrative chez Travail.Suisse et ARC Formation. Par ailleurs, nous avons accueilli début août Laurent Woeffray, successeur de Selina Suter et nouveau collaborateur scientifique. Il a soutenu plusieurs responsables de dossiers dans leurs activités et a assumé des tâches importantes dans le cadre de projets.



Denis Torche est remercié par le comité.

A la fin de l'année 2024, le secrétariat se composait comme suit :

- **Dr. Edith Siegenthaler**
Directrice, Responsable de la politique sociale
- **Dr. Thomas Bauer**
Responsable de la politique économique
Membre de la direction
- **Valérie Borioli Sandoz**
Responsable de la politique d'égalité
Membre de la direction
- **Gabriel Fischer**
Responsable de la politique de formation
Membre de la direction
- **Lisa Schädel**
Responsable de la communication
Membre de la direction
- **Denis Torche**
Responsable de la politique énergétique et environnementale, de la politique fiscale et financière, de la politique extérieure
Membre de la direction
- **Analena Kettner**
Assistante de la direction
- **Antonia O'Brien**
Collaboratrice administrative
- **Laurent Woeffray**
Collaborateur scientifique



Le Secrétariat de Travail.Suisse



Dr. Edith Siegenthaler
Directrice,
Responsable de
la politique sociale



Dr. Thomas Bauer
Responsable de
la politique économique
Membre de la direction



Valérie Borioli Sandoz
Responsable Politique de
l'égalité et de la conciliation
Membre de la direction



Gabriel Fischer
Responsable de
la politique de formation
Membre de la direction



Lisa Schädel
Responsable de
la communication
Membre de la direction



Denis Torche
Responsable politique
environnementale, fiscale
et extérieure
Membre de la direction



Analena Kettner
Assistante de
la direction



Antonia O'Brien
Collaboratrice administrative



Laurent Woeffray
Collaborateur scientifique

A la fin de l'année 2024, le comité de Travail.Suisse était composé des personnes suivantes :

Travail.Suisse → Adrian Wüthrich
Président
→ Léonore Porchet
Vice-présidente
→ Giorgio Fonio
Vice-présidente (OCST)



→ Yvonne Feri
→ Nora Picchi
→ Véronique Rebetez
→ Danilo Ronzani
→ Johann Tscherrig



→ Alexander Bélaz



→ Hervé Bourrier



→ Adrian Reusser



→ Xavier Daniel



→ Esther Lüscher
→ Urs Masshardt

Jeunesse.Suisse → Nico Fröhli



→ Marcel Bayard
→ Bernard Tissières

Associations cantonales → Felix Bischofberger

Commission des retraité·e·s → Leo Eyholzer



→ Tanja Brülisauer
→ Matthias Humbel

Franziska Theiler, directrice de l'œuvre d'entraide Brücke Le Pont, et **Daphna Paz**, directrice de l'institut de formation ARC, ont également été invitées aux réunions du comité (toutes deux sans droit de vote).

Travail et économie

Résultat des négociations avec l'UE – renouvellement des mesures d'accompagnement ?

En 2024, les discussions sur le renouvellement de la protection des salaires se sont poursuivies dans le cadre des discussions de l'UE. Sur la base des négociations menées jusqu'à présent, il est apparu de plus en plus clairement que l'UE souhaitait également que la Suisse fasse des concessions en matière de protection salariale et qu'elle reprenne le droit de manière dynamique. C'est pourquoi les partenaires sociaux, sous la direction du Seco et avec la participation des cantons, ont procédé en parallèle à un examen de politique intérieure des mesures susceptibles de compenser ces détériorations. Outre diverses mesures préventives, la question de l'extension du champ d'application des conventions collectives de travail, très importante pour Travail.Suisse, a été au centre des débats. Les CCT sont essentielles pour que les salaires et les conditions de travail indigènes puissent être défendus dans toute la Suisse. Une extension du champ d'application des conventions collectives de travail simplifiée permettrait donc d'améliorer la protection des salaires dans une perspective d'avenir. Le Conseil fédéral a présenté le résultat des négociations avec l'UE aux médias le 20 décembre 2024. Les discussions sur les mesures de politique intérieure se poursuivront de manière intensive début 2025 avec la participation engagée de Travail.Suisse.

Initiative pour la durabilité – Mesures

Durant l'été 2024, sous la direction du Département fédéral de justice et police, des discussions intensives ont été entamées avec les organisations faitières des partenaires sociaux sur l'initiative pour la durabilité (« Pas de Suisse à 10 millions ! »). Celle-ci prévoit que la population de la Suisse ne doive pas dépasser 10 millions d'habitant·e·s avant 2050. Si cette limite est dépassée, la Confédération ne doit par exemple plus délivrer d'autorisations de séjour pour les personnes étrangères admis provisoirement ou résilier l'accord sur la libre



Thomas Bauer en interview avec la RTS après la conférence de presse sur les résultats des négociations salariales.

circulation des personnes. Travail.Suisse a présenté des propositions de mesures d'accompagnement visant à renforcer et à promouvoir les travailleuses et travailleurs indigènes et à mieux répartir les bénéfices de l'immigration. Travail.Suisse a notamment proposé une meilleure protection de la santé des salarié·e·s, davantage de possibilités de formation de base et continue pour les adultes, de meilleures perspectives pour les personnes en fin de droits, de meilleures possibilités de réinsertion pour les mères après une interruption de carrière ou des allocations familiales plus élevées. Début 2025, le conseiller fédéral Jans n'a toutefois pu présenter qu'un paquet de mesures restreint, comprenant très peu de mesures efficaces. Travail.Suisse a exprimé sa déception dans un communiqué de presse.

Analyse des salaires dans la loi sur l'égalité – Rapport d'évaluation

Depuis 2020, les entreprises employant 100 personnes ou plus sont tenues d'analyser leurs salaires afin de détecter d'éventuelles discriminations. Cependant, la loi ne prévoit pas de contrôles ou de sanctions si les entreprises ne respectent pas la loi. Travail.Suisse a donc lancé en 2020 le projet RESPECT8-3.CH. L'objectif était notamment d'inciter les entreprises, par le biais du partenariat social, à

effectuer des analyses salariales et à en communiquer les résultats aux collaborateurs·trices. A partir de 2023, cette liste blanche a été complétée par une liste noire, pour les entreprises qui ont été signalées à Travail.Suisse via un outil de whistleblowing. Les expériences faites avec la liste blanche et la liste noire ainsi que les nombreuses données issues des analyses ont fourni à Travail.Suisse de précieux enseignements. Ceux-ci montrent qu'avec les analyses salariales, la loi sur l'égalité des salaires existante a certes permis de faire des progrès, mais que les entreprises qui ne veulent pas effectuer d'analyses salariales peuvent le faire sans problème. Travail.Suisse a résumé ses expériences de quatre ans d'analyses salariales dans un rapport d'évaluation et l'a remis en mars 2024 à la présidente de la Confédération Viola Amherd, à tous les membres du Parlement, ainsi qu'aux organisations concernées.

Stress et épuisement des travailleuses et travailleurs – Assouplissement de la loi sur le travail

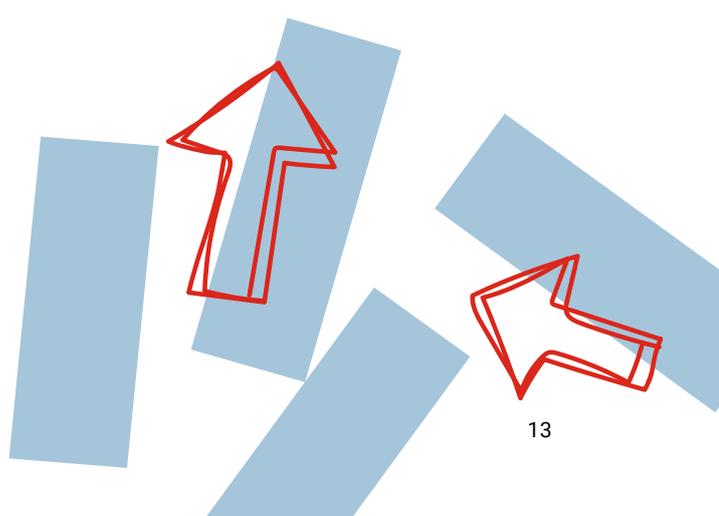
Le stress et l'épuisement liés au travail ne cessent d'augmenter chez les travailleurs et travailleuses. Cela n'a guère changé en 2024, comme l'a montré l'enquête annuelle menée auprès des travailleurs et travailleuses par Travail.Suisse et la Haute école spécialisée bernoise dans le cadre du « Baromètre Conditions de travail ». Travail.Suisse a attiré l'attention à plusieurs reprises dans les médias et lors de manifestations publiques sur les problèmes croissants liés aux maladies dues au stress. En 2024 aussi, les préoccupations des travailleurs et travailleuses en matière de protection de la santé ont trouvé peu d'écho au Parlement. Une initiative parlementaire visant à abroger la loi sur le travail pour les entreprises existant depuis moins de cinq ans a été transmise par la commission aux partenaires sociaux. Au cours de l'année, il a ainsi été possible d'élaborer une solution par voie d'ordonnance qui se réfère effectivement aux start-ups et qui n'ouvre pas la porte à une libéralisation du droit du travail.

Salaires réels à la traîne – hausse continue du coût de la vie

Après de nettes hausses de prix au cours des années précédentes, Travail.Suisse, en collaboration avec Syna, transfair et Hotel & Gastro Union, a attiré l'attention, lors de deux conférences de presse, sur les importants retards salariaux dans différents secteurs et sur les hausses sensibles du coût de la vie. La tendance selon laquelle les salaires réels peuvent être garantis avant tout dans les secteurs avec des conventions collectives de travail s'est poursuivie en 2023. Travail.Suisse a en outre fourni à ses fédérations membres des données importantes sur l'évolution de la conjoncture, de l'inflation, de l'emploi et des salaires.

Assurance-chômage – Economiser sur la contribution fédérale

Bien qu'il n'y ait finalement pas eu de déficit en 2024, la ministre des économies Keller-Sutter a poursuivi ses efforts pour réduire un déficit inexistant. Malgré les efforts intensifs de Travail.Suisse dans les commissions et au Parlement, elle y est parvenue pour l'assurance-chômage. Les prestations que la Confédération commande à l'assurance-chômage ne doivent plus être payées, ou plus entièrement, dans les années 2025, 2026 et 2027. Ainsi, malgré une bonne situation financière, les risques augmentent en cas de crises futures ou les montants ne pourront plus être payés pour les assurés en raison des économies réalisées.



Conciliation & égalité

Retour au travail des femmes

Au mois de juin, Travail.Suisse présenté son document de position sur le retour à l'emploi après une interruption prolongée. Lors d'une conférence de presse en juin, dix revendications ont été dévoilées, en présence des conseillères nationales Sibel Arslan et Isabelle Chappuis, ainsi que d'Yvonne Feri, présidente de Syna, de Giorgio Fonio, vice-président de Travail.Suisse et conseiller national. Les trois membres du parlement ont exposé leur intervention respective sur la question.

Un second modèle décevant pour le financement de l'accueil extra-familial des enfants

En septembre 2023, dans le cadre de la consultation portant sur le projet de la commission CSEC-N, Travail.Suisse a plaidé pour que l'accueil extrafamilial soit considéré comme un service public. En juin 2024, Travail.Suisse a critiqué le projet de la CSEC du Conseil des Etats mis en consultation, très différent de celui de sa commission sœur. La faïtière a vivement critiqué le projet, estimant qu'il ne répondait pas aux objectifs initiaux : réduire les coûts pour les parents, garantir un soutien

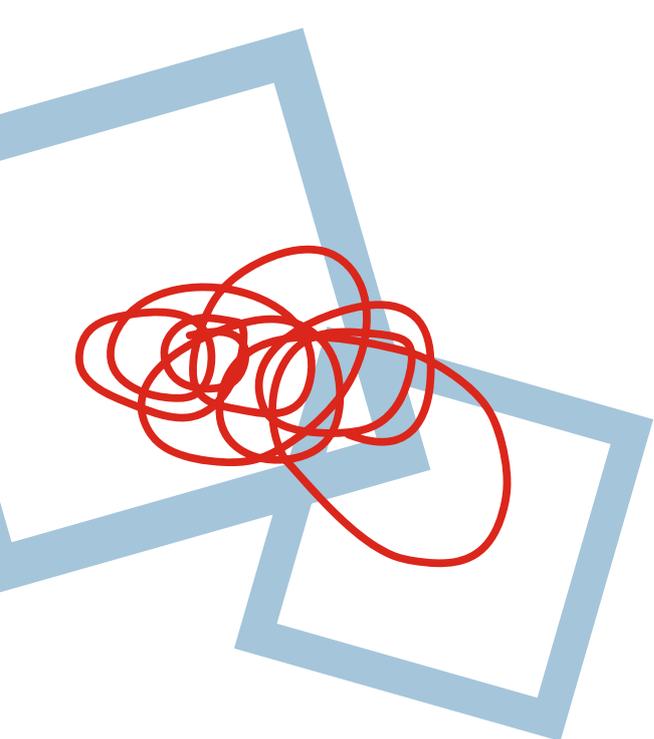
fédéral durable, améliorer l'éducation de la petite enfance et améliorer l'équilibre vie familiale – vie professionnelle.

En décembre, la chambre haute a adopté le projet de sa commission instituant une nouvelle allocation de garde. Mais il a estimé, avec la voix prépondérante du président, qu'il fallait supprimer les conventions-programmes passés avec les cantons, mettant fin au soutien fédéral à l'accueil extrafamilial dès fin 2026, sans solution de remplacement. Début 2025, Travail.Suisse a réaffirmé ses priorités lors des auditions de la commission du Conseil national.

Préparation d'une initiative populaire sur le congé familial

A la fin de l'année, Travail.Suisse a décidé de faire partie de l'association « Congé familial paritaire » pour lancer, au sein d'une large alliance, une initiative populaire demandant l'introduction d'un congé familial égalitaire. Après que plus d'une vingtaine de propositions aient échoué au Parlement, il est temps que les besoins des familles et de la société civile soient entendus au niveau national. Avec alliance F, les Verte-e-s suisse, le parti Vert'libéral et les Femmes du Centre, Travail.Suisse poursuit son engagement en faveur des familles en Suisse.

L'objectif de l'initiative populaire est d'inscrire le principe d'un congé familial dans la Constitution fédérale sur la base de trois axes : le congé doit être égalitaire entre les deux parents avec au minimum 18 semaines de congé chacun; le congé familial doit être bien rétribué avec un taux de remplacement du salaire jusqu'à 100% pour les bas revenus; le congé familial n'est pas transférable et maximum 4 semaines pourront être prises simultanément par les deux parents (sauf exceptions, notamment pour raisons de santé). La récolte des signatures débutera le 2 avril 2025.





Présentation du papier de position sur le retour à l'emploi.

La mise à jour du site d'informations info-workcare.ch reportée en 2025

Les travaux de mise à jour du contenu du site d'informations destiné aux travailleurs et travailleuses concernées par des tâches de care auprès de leurs proches ont été finalisés dans les trois langues, tandis que la plateforme a été reprogrammée avec une technologie actuelle. Reste un gros travail à fournir au niveau des adresses, dont la plupart ne sont plus du tout actuelles. Ce sera fait en 2025.

Harcèlement sexuel, temps partiel et proches soignant au Parlement

Une soixantaine d'interventions relatives à l'égalité ont été déposées au Parlement en 2024, notamment en matière de harcèlement sexuel au travail, dans la foulée de la publication d'une étude du SECO et du Bureau fédéral de l'égalité sur le sujet, dont les résultats sont alarmants. Les femmes sont près de 60 % à indiquer avoir subi des comportements sexistes ou sexuels

au travail. Parmi elles, les jeunes sont particulièrement exposées, l'étude indiquant qu'un tiers des 16-25 ans ont subi du harcèlement sexuel sur le lieu de travail.

Les personnes qui travaillent à temps partiel sont visées par quelques interventions parlementaires émanant de la droite du parlement, tandis que d'autres visent plutôt à améliorer leur prévoyance professionnelle à la suite du rejet, par le peuple et les cantons, du projet LPP 21 présenté par le Parlement en juin 2024.

La rémunération des proches aidants par des entreprises d'aide à domicile continue de préoccuper le Parlement. Des élus s'inquiètent de la qualité des soins, des conditions de travail des proches et des profits de ces entreprises, dont le nombre est en forte hausse. Ces entreprises sont remboursées à un tarif horaire fixé par la loi, bien supérieur à la rémunération des proches.

Sécurité sociale

En 2024, l'accent dans le dossier de la politique sociale a été mis sur les trois votations fédérales concernant la prévoyance vieillesse.

Initiative sur les rentes

En mars, deux propositions concernant l'AVS ont été soumises aux urnes. L'initiative sur les rentes des jeunes libéraux-radicaux demandait que l'âge de la retraite soit relevé à 66 ans et qu'il soit ensuite lié à l'espérance de vie et augmenté en conséquence. Ce projet aurait touché de plein fouet les travailleuses et travailleurs qui exercent des métiers épuisants, qui ont des problèmes de santé et une espérance de vie plus faible et qui, contrairement aux personnes qui gagnent bien leur vie, ne peuvent pas se permettre une retraite anticipée. C'est pourquoi Travail.Suisse a créé un comité pour le rejet de l'initiative sur les rentes, qui a pu présenter ses arguments lors d'une conférence de presse. En outre, Travail.Suisse a expliqué lors de nombreuses tables rondes et autres apparitions publiques pourquoi il fallait rejeter l'initiative. C'est notamment grâce à cet

engagement que l'initiative sur les rentes a heureusement été rejetée par un non très net de 74,7 %.

13^e rente AVS

L'initiative pour une 13^e rente AVS a été soumise au vote en même temps que l'initiative sur les rentes. Celle-ci demande une augmentation des rentes AVS d'un douzième et a été clairement acceptée par 58,2 % des votant-e-s. On a ainsi réussi à relever le montant des rentes AVS et à faire un pas en direction de rentes AVS garantissant le minimum vital, comme le demande également Travail.Suisse dans son document de congrès. En été, le Conseil fédéral a mis en consultation le projet de mise en œuvre. Lors de la session d'hiver, le Conseil des Etats s'est déjà prononcé sur la mise en œuvre technique. La 13^e rente AVS devrait être introduite en 2026 et versée une fois par an en décembre. La commission compétente du Conseil des États a toutefois repoussé le financement de la 13^e rente AVS. Le Conseil fédéral avait proposé de la financer par le biais d'une augmentation de la



Conférence de presse du Comité interpartis « NON à l'initiative sur les rentes » au centre de presse du Palais fédéral.

TVA accompagnée d'une baisse temporaire de la contribution fédérale à l'AVS. Travail.Suisse s'était prononcé en faveur d'un financement par des pourcentages salariaux et, le cas échéant, d'une augmentation de la TVA sans baisse de la contribution fédérale.

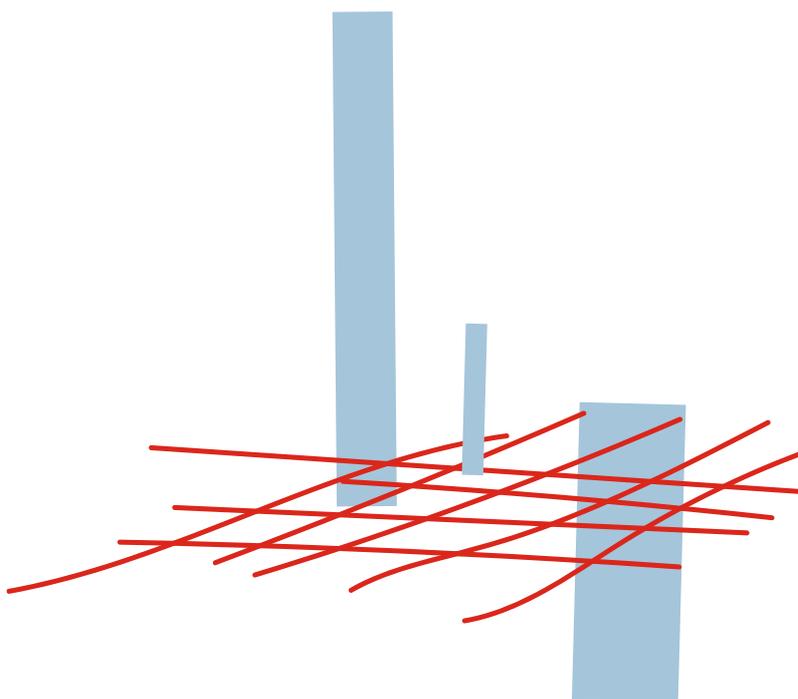
Réforme de la prévoyance professionnelle (LPP)

La votation sur la réforme de la prévoyance professionnelle a eu lieu en septembre 2024. Celle-ci aurait entraîné une augmentation des coûts pour les assuré·e·s sans pouvoir réaliser l'objectif de garantir les prestations pour les assuré·e·s. C'est pourquoi Travail.Suisse et ses fédérations avaient lancé le référendum. Avant la votation, nous avons examiné à la loupe les frais de gestion de la fortune des plus grandes caisses de pension et avons pu thématiser les grandes différences. Les votant·e·s ont soutenu le référendum et ont clairement rejeté le projet à 67,1 %. Il faudra maintenant voir comment et si le Conseil fédéral veut aborder une prochaine réforme du deuxième pilier. Pour l'instant, la plupart des caisses de pension se portent très bien financièrement et c'est à nous d'exercer notre influence au sein des conseils de fondation paritaires des caisses de pension afin que les assuré·e·s bénéficient de bonnes prestations.

Assurance d'indemnité journalière en cas de maladie et allocations familiales

Par ailleurs, la question de l'assurance d'indemnité journalière en cas de maladie a quelque peu évolué au Parlement. Actuellement, la Suisse ne connaît pas d'assurance obligatoire d'indemnité journalière en cas de maladie. En juin, une intervention a été transmise, demandant au Conseil fédéral d'établir un état des lieux sur le sujet afin de déterminer comment combler cette lacune dans la protection sociale.

Enfin, il y a une nouvelle positive concernant les allocations familiales. Le Conseil fédéral a augmenté pour la première fois les allocations familiales. Dès 2025, elles seront adaptées au renchérissement, de sorte qu'une allocation pour enfant devra désormais s'élever à 215 francs au moins et une allocation de formation à 268 francs au moins. Si l'adaptation des allocations familiales au renchérissement est possible dans toute la Suisse, c'est grâce à l'initiative de Travail.Suisse pour des allocations familiales équitables, qui a initié la réglementation légale actuelle.



Formation

Message FRI et renforcement de la formation professionnelle supérieure comme thèmes politiques

L'année dernière, la politique de la formation a été fortement marquée par les discussions sur le message FRI. Du point de vue des travailleurs et travailleuses, celles-ci ont été doublement insatisfaisantes. D'une part, il est apparu clairement que la formation ne faisait plus incontestablement partie des tâches prioritaires de la Confédération et que, par conséquent, il n'a guère été décidé d'augmenter les moyens financiers pour les quatre prochaines années. D'autre part, le cofinancement de la Confédération pour le programme viamia n'a pas été prolongé de manière durable, ce qui menace ce programme couronné de succès d'être broyé dans les structures fédérales. La consultation sur le paquet de mesures visant à renforcer la formation professionnelle

supérieure s'est déroulée de manière plus réjouissante. La voie est désormais libre pour présenter, d'ici l'été 2025, un message sur l'introduction du titre complémentaire de « Professional Bachelor » et donner ainsi un signal fort pour le maintien de l'attractivité de la formation professionnelle.

Forum de dialogue OrTra employé·e-s organisé avec d'importants inputs

La Conférence tripartite sur la formation professionnelle (CTP) organise chaque année des forums de dialogue avec les acteurs de la formation professionnelle. Travail.Suisse participe à l'organisation du forum de dialogue des employé·e-s. L'année dernière, des propositions intéressantes ont été faites sur la qualité des formatrices et formateurs professionnels, sur une meilleure reconnaissance des diplômés étrangers, sur la suppression des obstacles à



12
45

C. Fontannaz / D. Vonwyl
S. Wyss

12h45, l'édition de mi-journée du téléjournal de la RTS, fait un reportage sur le « Baromètre Conditions de travail ».

l'accès à la formation professionnelle pour les personnes handicapées et sur le renforcement global des compétences en matière d'organisation de carrière dans le système éducatif. Lors de l'évaluation de la structure des organes de la TBBK, l'accent a également été mis sur une plus grande fiabilité et un meilleur retour d'information sur les demandes émanant des forums de dialogue, afin que cet important outil puisse être utilisé encore plus efficacement à l'avenir.

Travail.Suisse lance « swype »

L'année dernière a également marqué par le lancement du projet swype – swiss young professional exchange. Financé par Movetia, ce projet permet à Travail.Suisse d'offrir aux jeunes en fin d'apprentissage la possibilité d'effectuer un séjour à l'étranger après la fin de leur formation. Pour cette première année, 17 jeunes ont ainsi pu passer un mois en Irlande. Outre le logement dans une famille d'accueil, le programme prévoyait un cours de langue d'une semaine et un stage de trois semaines. Pour Travail.Suisse, de meilleures opportunités de mobilité et d'échange dans la formation professionnelle sont une contribution importante au maintien fondamental de l'attractivité de la formation professionnelle.

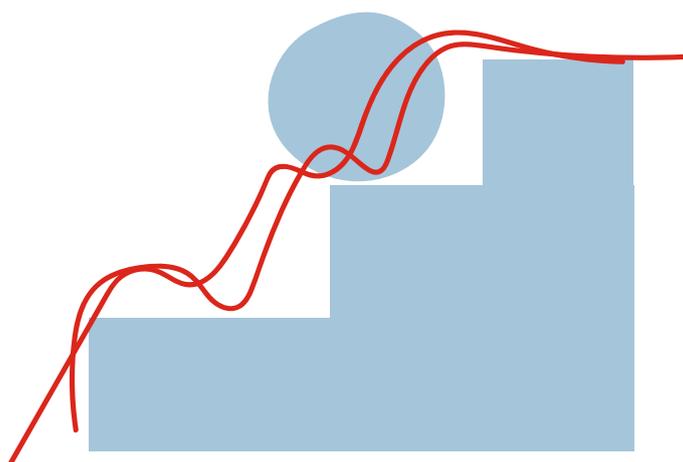
« Baromètre Conditions de travail » avec des résultats intéressants

La réalisation du « Baromètre Conditions de travail » de l'année dernière a confirmé que le stress et les charges psychosociales sont les domaines les plus problématiques dans le monde du travail. Plus de 40 % des travailleuses et des travailleurs sont souvent ou très souvent en situation de stress au travail et l'épuisement émotionnel à la fin d'une journée de travail ne cesse d'augmenter. En outre, l'année dernière, l'accent a été mis sur le domaine de la formation continue. Cela permet une comparaison avec l'année 2019. D'une part, il est apparu que la pandémie de Covid a eu un impact majeur sur le type de formation continue. Ainsi, les cours en ligne et l'apprentissage



Les participant-e-s du projet swype 2024.

autonome ont considérablement augmenté par rapport aux cours et séminaires. D'autre part, on constate un soutien croissant apporté aux salarié-e-s pour la formation continue. Cette augmentation se limite toutefois au temps de travail mis à disposition et moins au soutien financier direct. Travail.Suisse continue de revendiquer un meilleur soutien de la formation continue pour les salarié-e-s. Le credo proclamé avec l'offensive de formation continue 2022, selon lequel la promotion de la formation continue reste une tâche qui incombe à l'ensemble de la société, dans laquelle les salarié-e-s doivent être disposés à se former, les employeurs doivent les soutenir et l'État doit leur en donner la possibilité, reste inchangé.



Politique environnementale, politique étrangère, politique financière et service public

Pour une transition juste

Travail.Suisse a continué à faire avancer des revendications de son document « Un marché du travail plus écologique et plus social ». L'accent a été mis sur la transition juste et il est réjouissant de constater que dans l'opinion et au niveau décisionnel, on reconnaît de plus en plus le fait qu'une bonne politique climatique doit prendre en considération son impact sur les conditions de travail, l'emploi, la politique sociale et la répartition des revenus.

En 2024, Travail.Suisse a répondu à de nombreuses consultations sur le thème de la politique énergétique et climatique, comme la modification de la loi sur l'approvisionnement en électricité (exigences auxquelles doivent satisfaire les entreprises d'importance systémique), la modification de la loi sur les installations électriques et l'ordonnance sur la protection du climat.

Grâce au soutien financier de la Suva, Travail.Suisse a pu poursuivre la mise en œuvre en 2024 de son guide publié en août 2023 sous le titre « Réchauffement climatique à la place de travail. Guide pratique avec des mesures de prévention, d'adaptation et des recommandations. ». Cela a été fait notamment par le biais des fédérations Syna et OCST qui ont distribué le guide en particulier auprès de leurs secrétariats régionaux et dans le cadre des commissions paritaires des branches les plus touchées par le réchauffement (secteur de la construction, jardinage etc.). Le guide a été aussi distribué sur les lieux de travail qui ne disposent pas toujours de climatisation (logistique par exemple) et dans des entreprises du secteur tertiaire qui appliquent une tenue vestimentaire stricte incompatible avec les périodes de canicule.

Les négociations qui ont été lancées avec l'UE en 2024 traitent aussi des questions énergétiques avec en particulier la négociation d'un

accord sur l'électricité. Dans ce contexte, Travail.Suisse, en étroite collaboration avec la FPE et Syna, a participé à de nombreuses réunions techniques, conduites sous l'égide de l'Office fédéral de l'énergie, et politiques avec la participation du Conseiller fédéral Albert Rösti. Dans ce cadre, Travail.Suisse a plaidé pour un accord qui prenne pleinement en compte la sécurité de l'approvisionnement et des conditions de service public en cas de libéralisation complète du marché ainsi que la surveillance du marché du travail et un fonds de formation pour la branche de l'économie électrique.

Des ressources limitées pour un agenda bien chargé

Travail.Suisse a participé à la plupart des réunions du Comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats (CES). Les principaux thèmes ont été la politique industrielle, le télétravail, le travail de plateforme, la négociation collective et les salaires, la révision de la directive sur les comités d'entreprises européens et l'intelligence artificielle. Par ailleurs, la CES a continué à assurer son plein soutien en intervenant à différents niveaux institutionnels de l'UE pour la protection des salaires en Suisse dans le cadre des négociations d'un accord institutionnel entre la Suisse et l'UE.

A la Conférence internationale du travail de l'OIT, qui s'est déroulée du 3 au 14 juin à Genève, Travail.Suisse était représenté par Franziska Theiler, Directrice de Brücke Le pont qui a participé à la commission sur le travail décent et l'économie de soin et par Denis Torche qui a suivi les travaux de la commission sur les principes et droits fondamentaux au travail. Un autre point important à l'ordre du jour de la Conférence était celui des dangers biologiques au travail. Travail.Suisse a critiqué à ce sujet la position de la Suisse qui était contre une nouvelle convention internationale du travail sur ce thème qui a gagné en importance suite à la pandémie de Covid-19. Heureusement, la

Conférence internationale du travail a décidé d'élaborer une convention et une recommandation qui incluent des mesures de prévention et de protection, des collectes de données, le contrôle de l'application de la législation, les obligations et responsabilités des employeurs, les droits et devoirs des travailleurs et de leurs représentants. La discussion se poursuivra en 2025.

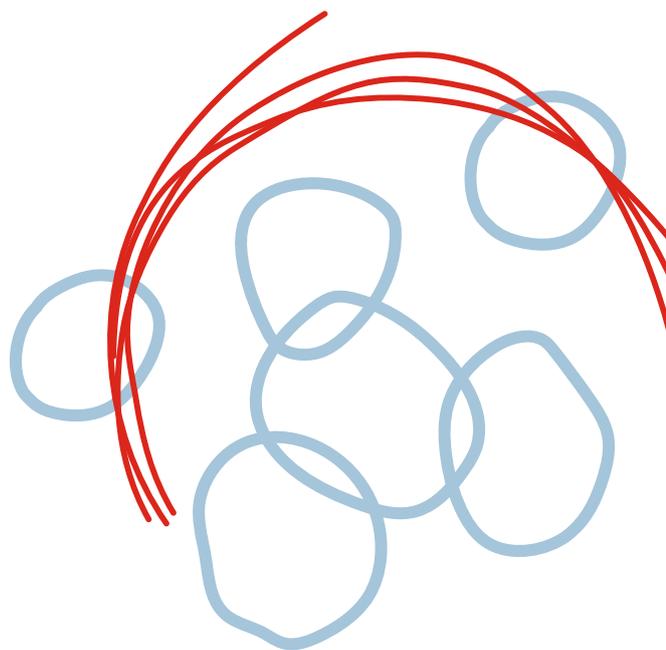
Travail.Suisse a suivi le dossier de politique extérieure en participant aussi à d'autres instances tout au long de l'année 2024 notamment en siégeant dans le groupe de suivi NAP «Entreprises et droits de l'homme», dans la commission du Point de contact national pour l'application des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, dans la commission consultative des partenaires sociaux de l'AELE et dans le groupe de liaison ONG/administration fédérale pour le suivi des accords de libre-échange et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

La sécurité pas au détriment des tâches fondamentales de l'Etat

Le principal thème de la politique financière a été en 2024 la poursuite des programmes d'économies qui ont démarré en 2023. Une consultation aura lieu au début 2025 sur la base d'un projet qui prévoit des économies de 3 à 4 milliards de francs, notamment en raison de nouvelles priorités fixées dans le domaine de la sécurité (augmentation des moyens pour l'armée). Travail.Suisse a déjà exprimé son refus de pareilles économies, en particulier parce que la situation financière de la Confédération reste bonne et aussi en raison du fait que les principales économies prévues touchent justement des domaines qui sont essentiels pour garantir la qualité de vie et la prospérité future, comme la formation, la politique climatique, les transports publics, les assurances sociales et la conciliation entre vie professionnelle et privée. Sur le plan fiscal, Travail.Suisse a suivi le

traitement par le Parlement de l'initiative sur l'imposition individuelle et le contre-projet indirect du Conseil fédéral. La position défendue jusqu'ici a été d'approuver le passage à l'imposition individuelle à condition que l'on limite fortement les pertes fiscales et que l'on ne crée pas de nouvelles inégalités dans le cadre des rapports de charges fiscales selon les types de ménages.

Pour ce qui est du service public. Travail.Suisse a répondu, souvent en collaboration avec Transfair, à différentes consultations concernant en particulier les transports publics ainsi que le service public audiovisuel.



Communication

En 2024 également, Travail.Suisse s'est adressé au public avec un large éventail de thèmes. Conférences de presse, communiqués de presse, perspectives de sessions et newsletters ne sont que quelques-uns des canaux par lesquels l'organisation faitière s'est adressée aux médias et au public.

Nouvelle newsletter

Fin janvier, Travail.Suisse a enfin envoyé la toute première newsletter de son histoire de plus de 20 ans. La newsletter a ainsi remplacé le « Service médias » qui a été envoyé pendant des années – au début encore par fax – aux professionnels des médias et qui informait sur les thèmes et les questions actuels des dossiers de Travail.Suisse. La nouvelle newsletter s'adresse à un public plus large, mais veut continuer à répondre à l'exigence d'une information large et complète, tout en offrant une place aux actualités plus courtes ainsi qu'aux nouveautés des fédérations.



Yvonne Feri, présidente de Syna, en conversation avec la télévision tessinoise.

Conférences de presse

Au cours de l'année, Travail.Suisse a organisé quatre conférences de presse propres, ainsi que trois autres conférences de presse en collaboration avec d'autres acteurs. La conférence de presse du **comité** interpartis « **NON à l'initiative sur les rentes** », sous l'égide de Travail.Suisse, a ouvert l'année des conférences de presse le 16 janvier. Adrian Wüthrich et Léonore Porchet, accompagnés de quatre représentant·e·s de tous les grands partis et de l'USS, se sont présentés devant les médias pour manifester leur opposition à cette initiative inapte sur les rentes.

Le 27 juin, Travail.Suisse a organisé une conférence de presse sur le thème du **retour à la vie active**. Valérie Borioli Sandoz a présenté une analyse complète sur le sujet, suivie de revendications adressées au monde politique par la présidente de Syna, Yvonne Feri, ainsi que par trois membres du Conseil national, Sibel Arslan, Isabelle Chappuis et Giorgio Fonio. Quelques jours plus tard, Adrian Wüthrich a participé en tant que représentant de Travail.Suisse à la conférence de presse pour **le lancement de la campagne contre la réforme LPP**, que Travail.Suisse et ses fédérations ont également



Adrian Wüthrich au centre de presse du Palais fédéral.

combattue avec véhémence – et succès. En août a eu lieu la conférence de presse annuelle sur les **revendications salariales**. En collaboration avec Syna, Hotel & Gastro Union et transfair, Travail.Suisse a exigé des augmentations de salaire significatives allant jusqu'à 4 pour cent en raison de l'évolution historiquement faible des salaires réels. En décembre, un bilan mitigé des **résultats des négociations salariales** a finalement pu être présenté.

Le lancement médiatique de notre nouvelle initiative populaire, que nous portons en collaboration avec une alliance, a eu lieu fin novembre. Lors d'un point de presse, Adrian Wüthrich et les représentant-e-s des parte-

naires de l'alliance ont annoncé le lancement de l'**initiative « Pour un congé familial »**. La conférence de presse annuelle sur le **« Baromètre Conditions de travail »**, qui a été publié pour la dixième fois en 2024, a eu lieu un jour plus tard. Une fois de plus, les résultats de l'étude ont montré l'ampleur du stress et de la charge de travail dans le monde du travail.

Au total, en 2024, Travail.Suisse a pris position sur des thèmes et des affaires d'actualité dans les domaines de la politique, de l'économie et de la société par le biais de sept conférences de presse au total, d'environ 110 communiqués de presse, de cinq perspectives de sessions et de dix newsletters en allemand et en français.



Nous annonçons l'initiative « Pour un congé familial » !

Votations populaires fédérales

Après une année 2023 très maigre en ce qui concerne le nombre de votations populaires, un grand nombre de votations populaires fédérales ont à nouveau été soumises aux urnes en 2024, dont beaucoup avec des conséquences directes pour les travailleurs et travailleuses et donc avec des mots d'ordre correspondants de Travail.Suisse.

Votations du 3 mars

Les deux premières votations importantes de l'année ont eu lieu en mars, toutes deux sur le thème de la prévoyance vieillesse. Dans les deux cas, Travail.Suisse s'est réjoui de se retrouver du côté des gagnants, avec un oui clair à une 13^e AVS et un non encore plus clair à l'initiative sur les rentes, qui voulait augmenter l'âge de la retraite et le lier à l'espérance de vie. Travail.Suisse avait pris la tête du comité interpartis opposé à l'initiative des Jeunes libéraux-radicaux et s'est réjoui d'autant plus du « non »

clair et net. Les deux résultats de la votation ont envoyé un signal clair à la Berne fédérale: la population ne veut pas d'autres projets de démantèlement de la prévoyance vieillesse et est même favorable à son développement.

Votations du 9 juin

La première défaite en votation de l'année a été essuyée par Travail.Suisse en juin, lorsque l'initiative d'allègement des primes a été rejetée par le peuple. L'occasion d'alléger les primes d'assurance maladie pour les bas et moyens revenus a ainsi été manquée. Du point de vue de Travail.Suisse, le rejet de l'initiative a été une occasion manquée de réduire directement la charge des ménages et de renforcer le pouvoir d'achat des familles et des retraité-e-s. L'initiative aurait également apporté une contribution importante à la justice sociale. Concernant l'initiative pour un frein aux coûts, Travail.Suisse s'était prononcé pour la liberté de vote. Ce dimanche



Adrian Wüthrich dans l'émission « Arena » de la SRF sur l'initiative sur les rentes.



Joie après la victoire du référendum sur la réforme LPP.

de votation a été marqué par le oui à la loi sur l’approvisionnement en électricité, qui renforce le développement des énergies renouvelables en Suisse et la sécurité de l’approvisionnement.

Votations du 22 septembre

En septembre, on a voté sur la réforme LPP. Travail.Suisse s’était engagé contre la réforme avec une large coalition référendaire et avait contribué à une partie des signatures. Un peu plus d’un an après le dépôt des signatures, le projet a été rejeté très nettement par les votant-e-s – un autre signe clair que la population n’accepte aucune détérioration des rentes et exige une solution durable et sociale.

Votations du 24 novembre

Avec le double non aux durcissements du droit du bail, l’année de votation s’est terminée de manière réjouissante pour Travail.Suisse. Les durcissements refusés auraient encore affaibli la protection des locataires dans une situation de logement déjà très tendue dans de nombreuses villes et communes. Ils auraient conduit à une nouvelle hausse des loyers et donc à un nouvel affaiblissement du pouvoir d’achat des travailleurs et travailleuses. Travail.Suisse avait décidé de laisser la liberté de vote sur la modification de la loi sur l’assurance-maladie et n’avait pas pris de position sur l’aménagement des routes nationales.

Jeunesse.Suisse

Jeunesse.Suisse donne une voix aux jeunes travailleurs et travailleuses – et ils en ont plus que jamais besoin aujourd’hui. Alors que le monde du travail se transforme rapidement, les jeunes sont confrontés à de nombreux défis.

Qui s’engage pour des conditions équitables dans la formation? Qui veille à ce que les préoccupations des jeunes travailleurs et travailleuses soient entendues par les syndicats, le public et la politique? C’est précisément là que Jeunesse.Suisse entre en jeu : en tant que commission de jeunesse de Travail.Suisse, Jeunesse.Suisse met en réseau les jeunes travailleurs et travailleuses, porte leurs thèmes à l’agenda politique et s’engage pour de meilleures conditions cadres.

Conseil des jeunes

Dans le cadre du Conseil des jeunes, le parlement de Jeunesse.Suisse, qui a lieu chaque année et auquel tous les jeunes intéressés des associations membres peuvent participer, on discute à chaque fois de différents thèmes qui préoccupent les jeunes. L’objectif est de définir les points forts thématiques pour l’année à venir. Et ce ne sont pas les thèmes qui ont manqué lors du Conseil des jeunes 2024, qui s’est tenu le 28 septembre à Zurich. Pour la première fois, le format World Café a été utilisé lors du Conseil des jeunes afin de permettre aux personnes présentes de participer encore davantage au choix des thèmes. Il s’est avéré que les thèmes des salaires des apprenti-e-s, de la formation continue et du recrutement des



Les participant·e-s du Conseil national de la jeunesse 2024.

membres préoccupaient particulièrement les jeunes. De nombreux·ses participant·e·s ont exprimé leur inquiétude quant aux salaires trop bas des apprenti·e·s et des jeunes qui entrent dans la vie professionnelle. Dans le domaine de la formation continue, les discussions ont porté sur le fait que les offres existantes sont souvent insuffisamment encouragées ou difficiles d'accès, ce qui empêche de nombreuses personnes de suivre une formation continue. Enfin, le recrutement de membres pour Jeunesse.Suisse et les syndicats en général a également été discuté. Les discussions ont déjà permis de dégager quelques revendications qui seront affinées l'année prochaine par la commission nationale de la jeunesse et transmises ensuite aux bons destinataires.

Conseil du futur U24

La remise des recommandations d'action dans le domaine de la santé mentale, élaborées par le Conseil du futur U24, aux représentants de la politique, de l'administration et de la société civile, a marqué la fin de ce projet le 18 janvier 2024. Jeunesse.Suisse a été impliqué en tant que partie prenante dans le processus d'élaboration des recommandations d'action et a également participé à cet événement final.

Cours ENSA « Premiers secours en santé mentale »

De nombreux·ses jeunes de Jeunesse.Suisse ont participé au cours ENSA « Premiers secours en santé mentale » afin de pouvoir mieux réagir face à des difficultés psychiques dans leur propre environnement. Le cours leur a appris à reconnaître à temps les signes de problèmes psychiques et à aborder les personnes concernées avec empathie. Ils et elles ont appris à apporter leur soutien dans des situations aiguës et à fournir une aide professionnelle appropriée. Des exercices pratiques ont permis de les sensibiliser à la santé mentale et de renforcer leur capacité d'action.



Participant·e·s du cours ENSA sur la santé mentale.

Forum de dialogue OrTra employé·e·s

Le forum de dialogue OrTra employé·e·s est une plateforme qui encourage l'échange entre les travailleurs et travailleuses et les autres acteurs de la formation professionnelle afin de renforcer leur participation. Jeunesse.Suisse y a participé en tant que représentante de la jeune génération et a fait valoir les préoccupations des apprenti·e·s et des jeunes professionnels. En particulier, Jeunesse.Suisse s'est engagée pour des conditions de formation équitables, de meilleures possibilités de formation continue et une plus grande participation des jeunes travailleurs. Par sa participation, Jeunesse.Suisse a contribué à ce que la voix des jeunes soit prise en compte dans les décisions politiques en matière de formation.

Institut de formation ARC et Travail.Suisse Formation

Label de qualité eduQua

En mars 2024, l'institut de formation ARC, membre de l'association Travail.Suisse Formation, a été certifié pour la première fois avec le label de qualité eduQua. Ce label permet de développer de nouvelles offres et renforce la collaboration avec les instituts de formation sous l'égide de Travail.Suisse Formation. L'obtention ainsi que le maintien du label ont différentes implications sur le travail d'ARC, permettant une assurance qualité durable de l'institut et de son offre de formation. Ainsi, un système de gestion de la qualité a été mis en place, une charte commune (charte des principes), un manuel pour les responsables de cours, une gestion des risques et des opportunités, des bases pour la garantie des offres didactiques et bien d'autres choses encore. Pour les animateurs·trices de cours qui ne disposent pas d'un certificat FSEA, ARC a donc proposé un cours d'introduction à la didactique pour adultes en mai, au cours duquel les bases essentielles ont pu être exercées à l'aide d'exemples pratiques.

Année de cours 2024

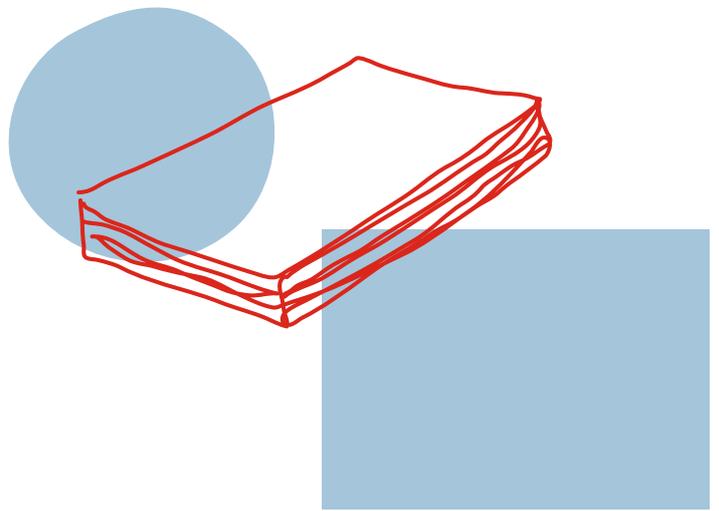
L'offre de formation s'est diversifiée et quelques nouveaux et nouvelles responsables de cours et leurs offres ont été intégrés à la palette de formation continue d'ARC. Cela a été possible grâce à l'introduction du comité d'échange en 2022. Celui-ci permet une collaboration plus systématique avec les fédérations et contribue à garantir que les besoins actuels des fédérations et de leurs membres soient pris en compte dès le début. En Suisse alémanique, 40 cours ont été organisés sur 67 jours de cours avec un total de 486 participant·e·s, en Suisse romande, 23 cours ont été organisés sur 29 jours de cours avec 185 participant·e·s. Dans l'ensemble, les participant·e·s ont été très satisfait·e·s des cours organisés, le taux moyen de satisfaction globale des feedbacks des participant·e·s étant de 4,45 points sur 5.

Nouvelle coprésidence et nouvelles nominations

Depuis l'été 2022, ARC était présidée par intérim par Giuliana Ambrosio, responsable



Photo de groupe lors du séminaire « Atteins ton groupe cible », avril 2024.



marketing chez transfair. Lors de l'assemblée générale 2024, Véronique Rebetz et Nora Picchi ont été nouvellement élues coprésidentes. Les statuts ont été légèrement adaptés à cet effet, de sorte que la possibilité d'une coprésidence soit correctement mentionnée. ARC a remercié Giuliana Ambrosio pour son grand engagement, qui a repris son siège régulier au sein du comité. Par ailleurs, deux nouveaux membres ont été élus au comité directeur : Roland Carrupt, viceprésident SCIV, et Francesca Fumasoli, qui a repris le poste de trésorière en novembre.

Travail.Suisse Formation TSF

Travail.Suisse Formation TSF s'est occupé en 2024 de la poursuite de la mise en œuvre des trois projets nationaux sur la base de la loi sur la formation continue. En outre, TSF a effectué des travaux importants dans le cadre du projet de coopération Erasmus+ «Be Inclusive!» Les activités suivantes issues de ces projets méritent d'être soulignées ici :

Dans le cadre du projet «Les conventions collectives de travail et leurs réglementations concernant la formation continue», l'étude a été poursuivie. En 2024, quelques entretiens ont eu lieu avec les organisations et secteurs suivants sur la base du projet de rapport : VSSM, Swissmem, Echafaudages, Lidl, Coop, SEC, CFF, Swisscom, Viscom, Unia, Syna. En outre, le projet a été présenté et discuté dans le cadre d'un exposé à la SRPF.

Les projets « Les personnes sourdes et malentendantes et leur accès à la formation continue publique » et « Les personnes aveugles et malvoyantes et leur accès à la formation continue » ont été davantage regroupés à partir de 2024, tant au niveau du travail de communication que de la sensibilisation. Outre les publications d'articles spécialisés dans le cadre de la newsletter de T.S. ainsi que les diffusions correspondantes sur LinkedIn, un article spécialisé a notamment été publié dans «Education Permanente» de la FSEA.

Par ailleurs, différents événements ont été mis en place pour développer la qualité des acteurs de la formation continue dans le cadre d'offres plus inclusives. Il convient de souligner en particulier le colloque de Suisse centrale «Inclusion dans la formation continue», conçu en collaboration avec le canton de Lucerne et organisé le 21 juin 2024, qui a réuni de nombreux acteurs et actrices du canton et des cantons voisins. En outre, deux cours de base «Barrierefreie Bildungskommunikation» ont été organisés pour les prestataires de formation dans les cantons de Zurich et de Berne.

Dans le cadre du projet «Be Inclusive!», TSF a rédigé, en tant que partenaire associé, un rapport sur la situation en Suisse, qui a été repris dans un rapport transnational : «People with disabilities in the labour market: placement, inclusion and sustainable employment in SME». En outre, TSF a participé à la production d'une vidéo d'apprentissage qui présente le portrait d'une personne souffrant d'un handicap visuel et de son point de vue sur les expériences dans le monde du travail. Cette vidéo et d'autres qui seront publiées au printemps 2025 ont pour but de permettre aux PME de se sensibiliser à l'inclusion des personnes handicapées et de découvrir les avantages et les exemples de bonnes pratiques.

Enfin, la certification eduQva, obtenue avec succès sous l'égide de TSF en mars 2024 (voir ci-dessus), comportait de nombreuses tâches de coordination et de gestion de la qualité. La collaboration entre les membres de TSF a ainsi pu être encore renforcée. Depuis l'assemblée générale du 27 juin 2024, Marina Bernardo représente l'institut de formation CFP-OCST, membre de TSF, au sein du comité.

Brücke Le Pont

L'année passée a été une année de changements pour Brücke Le Pont. Alors que de grands progrès ont été réalisés avec les partenaires locaux en Amérique latine et en Afrique de l'Ouest dans le cadre du programme « Travail en dignité », il a fallu se retirer du Brésil. En Suisse, la politique de développement a été soumise à une forte pression.

En Afrique de l'Ouest : prise de conscience accrue de l'importance de la durabilité institutionnelle

Au Togo et au Bénin, les droits du travail et la formation professionnelle ont été renforcés. Plus de 800 boulangers-ères ont été formés par exemple au lieu des 400 initialement prévus dans le cadre du projet Kponno au Togo. Cela n'a été possible que grâce à des initiatives locales.



Deux ouvriers agricoles ont vu leurs conditions de travail s'améliorer grâce au projet Mapto.

De tels résultats ne sont pas seulement réjouissants, ils prouvent surtout l'efficacité de l'approche de Brücke Le Pont. Notre équipe à Fribourg est persuadée que la coopération au développement ne peut être efficace que si les structures mises en place sont soutenues par les acteurs locaux.

Le succès du projet Kponno en est un bon exemple. L'année dernière, il a été décrété qu'à partir de 2025, le module « fabrication de pain à base de farines locales » devrait être intégré à la formation nationale pour devenir boulanger-ère. Cela prouve la durabilité de ces initiatives et de ces structures, qui impactent la vie de la population. Par exemple, de nombreux producteurs-trices de farine ont doublé leurs revenus grâce aux activités du projet.

Le programme a également été couronné de succès dans le domaine des droits du travail. Dans le cadre des projets Mapto et Ananas équitables, les ouvriers et ouvrières agricoles ont amélioré leurs conditions de travail. Les femmes en particulier, prennent de plus en plus de responsabilités. La coordinatrice locale Nadège Houetohossou témoigne: «Plus les femmes sont intégrées dans les projets, plus elles sont présentes. C'est une grande joie!»

Des milliers de femmes ont également participé au projet Karité et ont vu leurs revenus augmenter considérablement. Des forums de discussion, notamment sous forme de radio-clubs, se sont parallèlement établis grâce au projet Kara, permettant à la population d'échanger dans la langue locale avec des spécialistes sur des sujets importants comme la riziculture et l'aviculture. Force est de constater que les organisations partenaires sont de plus en plus conscientes du rôle de la durabilité institutionnelle.

En Amérique latine : abandon du programme brésilien

L'année dernière a été mouvementée pour le programme en Amérique latine, notamment parce que Brücke Le Pont a dû se retirer du Brésil. Cette décision n'était pas volontaire, mais étroitement liée aux développements politiques en Suisse. Depuis 2021, la Direction du développement et de la coopération (DDC) réduit sa coopération au développement bilatérale en Amérique latine. A la fin de l'année 2024, celle-ci a été arrêtée.



Après un demi-siècle, Brücke Le Pont s'est retiré du Brésil. Mais les succès restent.

Le programme brésilien a pourtant fait ses preuves jusqu'au bout. A Piauí et Maranhão, les régions les plus pauvres du pays, Brücke Le Pont a offert jusqu'à la fin des formations de qualité à des milliers de jeunes défavorisés et a continué de lutter avec succès contre l'esclavage moderne. Même si l'approche durable de Brücke Le Pont permet à ces accomplissements de perdurer, la sortie du Brésil est douloureuse. Franziska Theiler, directrice de Brücke Le Pont, déclare : « Nous avons été actifs au Brésil pendant 50 ans et avons obtenu de très bons résultats. Abandonner un programme national qui fonctionne si bien, cela fait tout simplement mal. ».

Le déclin du soutien de la Suisse à la coopération au développement en Amérique latine a également entraîné des répercussions sur les programmes au Honduras et au Salvador. Pourtant, de grandes réussites y ont été enregistrées et plus de 2000 jeunes ont terminé une formation au cours de l'année écoulée.

Au Salvador, un réseau pour l'emploi (REDI) a été mis en place pour les jeunes, en collaboration avec trois organisations partenaires : FUSALMO, FE Y ALEGRIA et SSPAS. Celui-ci aide les jeunes en situation de précarité à

trouver non seulement un emploi, mais surtout un travail décent. Ainsi, sur les 924 jeunes formés-es, 396 emplois offrant une assurance sociale ont pu être trouvés.

Pendant ce temps au Honduras, la loi sur la santé au travail progresse. Elle passe actuellement par le processus de politique interne. En matière de défense de droit du travail, l'organisation partenaire CEDM a gagné en 2024 des procès contre des entreprises d'usines textiles et des marques internationales. Suite à ces procédures judiciaires, 328 femmes ont récupéré 100 % de leurs salaires non versés, pour un montant considérable de 1,8 million de dollars.

Politique de développement : pression à Berne

Passons maintenant à la politique fédérale. Au cours du deuxième semestre en particulier, la majorité bourgeoise du Parlement a exercé une immense pression sur la CI, résultant en coupes budgétaires drastiques. La décision de ne pas financer de manière extraordinaire l'importante et juste reconstruction de l'Ukraine à hauteur de 1,5 milliard de francs, et de l'intégrer dans le budget de la coopération internationale 2025–28, pèse particulièrement lourd. Parallèlement, le Conseil national et le Conseil des États se sont mis d'accord sur une réduction supplémentaire de 151 millions de francs de la coopération au développement.

Dans ce contexte tendu, tout engagement devient d'autant plus important. Brücke Le Pont remercie chaleureusement tous les donateurs et donatrices et les bénévoles pour leur précieuse contribution ! Grâce à ce soutien, des milliers de personnes en Amérique latine et en Afrique de l'Ouest peuvent chaque année améliorer leur quotidien.

→ Vous pouvez vous tenir au courant du travail de Brücke Le Pont via la newsletter : bruecke-lepont.ch/newsletter

Représentation de Travail.Suisse dans les commissions et organisations (état au 31 décembre 2024)

Travail et économie

- **Commission fédérale pour la politique économique**
Adrian Wüthrich
- **Groupe de contact de la Banque nationale suisse BNS**
Adrian Wüthrich
- **Commission fédérale tripartite des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes**
Thomas Bauer, Nora Picchi
- **Commission fédérale de surveillance du fonds de compensation de l'assurance-chômage**
Thomas Bauer, Marcel Bayard, Nico Fröhli
- **Commission fédérale du travail**
Thomas Bauer, Nora Picchi
- **Commission fédérale de conciliation en matière de conflits collectifs du travail**
Nora Picchi, Greta Gysin
- **Commission fédérale de la statistique fédérale**
Valérie Borioli Sandoz
- **Commission fédérale de la loi sur la durée du travail (transports publics)**
Werner Rüegg, Greta Gysin (membre suppléant)

Sécurité sociale

- **Commission fédérale de l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité**
Edith Siegenthaler
- **Commission fédérale de la prévoyance professionnelle**
Edith Siegenthaler, Nico Fröhli
- **Institution supplétive LPP, Conseil de fondation**
Urs Masshardt, Adrian Wüthrich
- **Fonds de garantie LPP, Conseil de fondation**
Edith Siegenthaler
- **Conseil de la Suva**
Thomas Bauer, Tanja Brülisauer, Nicole De Cerjat (SEC Suisse), Urs Masshardt, Yvonne Feri, Adrian Wüthrich

→ **Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST**
Michele Aversa

→ **Fonds de compensation AVS/AI/APG (Compenswiss), Conseil d'administration**
Adrian Wüthrich

→ **Commission fédérale pour les questions familiales**
Valérie Borioli Sandoz

→ **Pro Familia Suisse, comité**
Edith Siegenthaler, Valérie Borioli Sandoz (auch Vorstandsmitglied)

→ **Réseau CP – Plate-forme LPP des salariés, comité**
Adrian Wüthrich

→ **Association Suisse de Politique Sociale, comité**
Edith Siegenthaler

Conciliation et égalité

→ **Commission fédérale pour les questions féminines**
Edith Siegenthaler

→ **Communauté d'intérêts Proches aidants CIPA, comité**
Adrian Wüthrich

Migration

→ **Commission fédérale des migrations**
Véronique Rebetez

Politique de formation

→ **Sommet national de la formation professionnelle**
Adrian Wüthrich, Gabriel Fischer

→ **Conférence tripartite de la formation professionnelle**
Gabriel Fischer

→ **Fondation SwissSkills, Conseil de fondation**
Gabriel Fischer

→ **Conférence suisse des hautes écoles, comité permanent du monde du travail**
Gabriel Fischer

→ **Société suisse pour la recherche appliquée en matière de formation professionnelle (SRFP), Comité**
Gabriel Fischer

→ **Conférence suisse des hautes écoles spécialisées, Comité**
Gabriel Fischer

Politique extérieure

- **Commission fédérale chargée de conseiller le point de contact national sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales**
Denis Torche
- **Commission tripartite pour les affaires de l'OIT**
Franziska Theiler
- **Groupe d'accompagnement Plan d'action national pour la mise en œuvre des Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme**
Denis Torche
- **Confédération européenne des syndicats CES, Comité exécutif**
Adrian Wüthrich, Denis Torche (suppléant)
- **Comité consultatif de l'AELE**
Denis Torche, Gabriel Fischer (suppléant)

Effectifs des organisations membres

	2023	2024
Syna	55'469	55'685
Organisation chrétienne-sociale tessinoise OCST	38'001	38'000
Hôtel & Gastro Union	15'389	16'342
Syndicats chrétiens du Valais SCIV	10'243	10'485
transfair	10'368	10'431
Association des employés AV Employés ABB	1'266	1'302
Fédération Suisse des Représentations du Personnel de Economie électrique FPE	1'050	1'050
Fédération des Professeurs des Hautes écoles spécialisées suisses HES-CH	547	479
Employés droguistes Suisse	131	125
Fédération des travailleurs/euses chrétiens hongrois de la Suisse VUCAS	33	33
Total	132'497	133'932

Adresses

Secrétariat central

Travail.Suisse

Hopfenweg 21 | Case postale | 3001 Berne
031 370 21 11 | info@travailsuisse.ch
www.travailsuisse.ch

Fédérations membres

Syna – le syndicat

Römerstrasse 7 | Case postale 1668
4600 Olten
044 279 71 71 | info@syna.ch
www.syna.ch

Organizzazione Cristiano-Sociale Ticinese OCST

Via S.Balestra 19 | 6900 Lugano
091 921 15 51 | 091 923 53 65
segretariato.cantonale@ocst.ch
www.ocst.ch

Hotel & Gastro Union

Case postale | 6002 Lucerne
041 418 22 22 | info@hotelgastrounion.ch
www.hotelgastrounion.ch

transfair

Hopfenweg 21 | Case postale | 3000 Berne 14
031 370 21 21 | info@transfair.ch
www.transfair.ch

Syndicats chrétiens du Valais SCIV

Place du Midi 24 | 1950 Sion
027 327 34 56 | info@sciv.ch
www.sciv.ch

Angestelltenvereinigung

AV Angestellte ABB

Segelhofstrasse 9P/Trakt M
5405 Baden-Dättwil
058 589 37 17 | info@avabb.ch
www.avabb.ch

Fédération des Associations de Professeur·e·s des Hautes écoles spécialisées suisses (HES-CH)

Hopfenweg 21 | Case postale | 3001 Berne
031 370 21 11 | sekretariat@fh-ch.ch
www.fh-ch.ch

Fédération suisse des Représentations du Personnel de l'Economie Electrique FPE

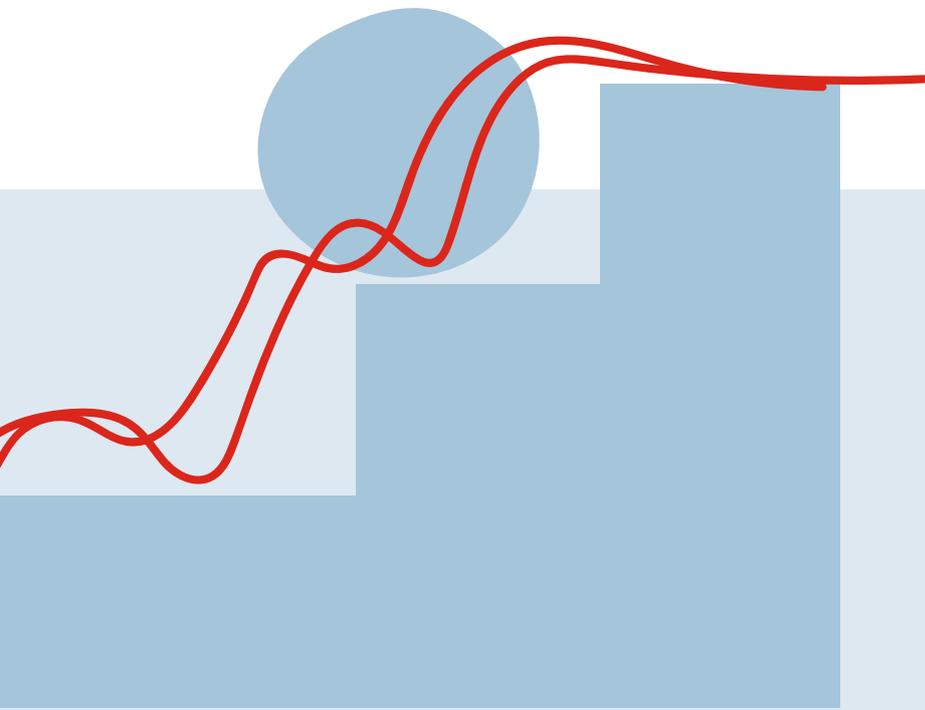
3000 Berne | Tél. 0844 873 873 (4 cts/min.)
info@vpe.ch
www.vpe.ch

Employé·e·s Drogistes Suisse

Steinentorstrasse 13 | Case postale 223
4010 Bâle
061 261 45 45 | info@drogisten.org
www.drogisten.org

Fédération des travailleurs·euses chrétiens hongrois de Suisse VUCAS

Case postale 2408 | 8021 Zürich 1



**Travail.Suisse,
l'organisation faîtière
indépendante des
travailleurs et
travailleuses.**

